

# Le micro-crédit en animaux au Sénégal

Professionnalisation et soutien à l'entrepreneuriat  
des femmes éleveuses du département de Matam



Cérémonie de remboursement du micro-crédit à Dieng

**PAYS**

**Sénégal**

**PROJET**

**Éleveuses du Sahel  
Ngalu Rewbe**

**BÉNÉFICIAIRES DIRECTS**

**200 familles  
d'éleveuses,  
21 organisations  
paysannes**

**PÉRIODE**

**2018-2021**

**COÛT TOTAL**

**470 000 €**

**PRINCIPAUX BAILLEURS**

**AFD**

**OIF - Organisation  
internationale  
de la francophonie  
Elevage sans Frontières**

**PARTENAIRES**

**Fédération Jokkere  
Endam  
Directoire des Femmes  
en Elevage**

**CONTACTS AVSF ET ESF**

Sophie BARTHELON

▶ [s.barthelon@avsf.org](mailto:s.barthelon@avsf.org)

SYLVAIN GOMEZ

▶ [sylvain.elevagessansfrontieres@gmail.com](mailto:sylvain.elevagessansfrontieres@gmail.com)

**L'**élevage au Sénégal représente 23% de la valeur ajoutée du secteur agricole et 3,6 % du PIB national (Agence nationale de la statistique et de la démographie, 2020). Les activités d'élevage assurent les moyens de subsistance de 30 % des ménages en milieu rural (Plan national de développement de l'élevage, 2016). Toutefois, la production locale en viande ne satisfait toujours pas la demande nationale. En particulier lors de la fête de la Tabaski (Aid-el-Kebir), de 300.000 à 400.000 têtes de bétail sont importées des pays voisins Mali et Mauritanie.

La zone sylvo-pastorale, située au Nord du Sénégal, est caractérisée par une végétation semi désertique et par une très faible pluviométrie répartie sur une courte période (2 à 3 mois) entre fin juillet et fin septembre. L'élevage extensif transhumant y est ainsi le système de production le plus adapté.

Cette zone est encore aujourd'hui délaissée par les investisseurs privés comme publics, car elle est éloignée des centres d'intérêt touristique et de la capitale. La région fait également face à une émigration forte des populations principalement masculines vers les pôles stratégiques du pays, qui rend d'autant plus nécessaire l'autonomie économique des femmes qui jouent un rôle majeur dans la gestion des ressources, la production alimentaire, l'élevage et l'éducation des enfants.

C'est dans ce contexte qu'ESF et AVSF ont mis en œuvre, dans le département de Matam, le projet *Éleveuses du Sahel*, qui vise à renforcer et professionnaliser 200 femmes dans l'activité d'élevage ovin.

## 1. Un accompagnement global sur la conduite d'élevage, l'alimentation, la santé animale et l'habitat mis en place avec la Fédération Jokkerre Endam

Alors que dans la zone sylvo-pastorale, la majorité des animaux transhument (en général avec les hommes ou les jeunes) afin de valoriser au mieux les ressources fourragères, un faible nombre d'animaux est souvent gardé par les familles d'éleveurs au niveau des habitations afin d'être engraisés et vendus sur les marchés locaux. Cette activité d'embouche est toutefois marquée par un taux de mortalité élevé (20% en moyenne) et des cycles d'engraissement longs en raison de la faiblesse des disponibilités fourragères.

**La Fédération Jokkerre Endam, créée en 2015 avec l'appui d'ESF, est une association de 4 000 membres qui regroupe 23 organisations paysannes (OP) de femmes agro éleveuses. La Fédération est impliquée dans la mobilisation, l'accompagnement, la promotion des activités d'élevage de ses membres ainsi que dans la gestion de certains équipements et infrastructures. Elle est présente dans les communes de Ogo et de Nabadji Civol du département de Matam.**

→ Dans le cadre du projet, un accompagnement global auprès des femmes éleveuses a été mis en place couvrant l'ensemble des enjeux de l'embouche ovine en zone sylvo-pastorale :

- La mise en place d'un programme de formation à destination des femmes, membres et non membres de la Fédération Jokkerre Endam sur les techniques d'élevage ;
- La mise en place d'un suivi des performances de l'élevage et d'un service de conseil de gestion ;
- L'amélioration des infrastructures d'élevage (bâtiments, petits matériels) par un financement mixte des bénéficiaires et du projet. Les bergeries construites sont adaptées aux capacités de financement des bénéficiaires (bergerie simple et à faible coût, valorisation de matériaux disponibles localement) et au climat local (bâtiment orienté pour limiter la pénétration des rayons du soleil et favoriser une ventilation naturelle en saison chaude). Le parcage des animaux dans des bergeries adaptées permet d'améliorer le suivi et les performances de l'élevage, tout en réduisant la mortalité<sup>1</sup>.
- Le renforcement du dispositif de santé animale de proximité par la formation d'auxiliaires d'élevage et le soutien à la mise en place de campagne de vaccination par les services techniques de l'élevage ;

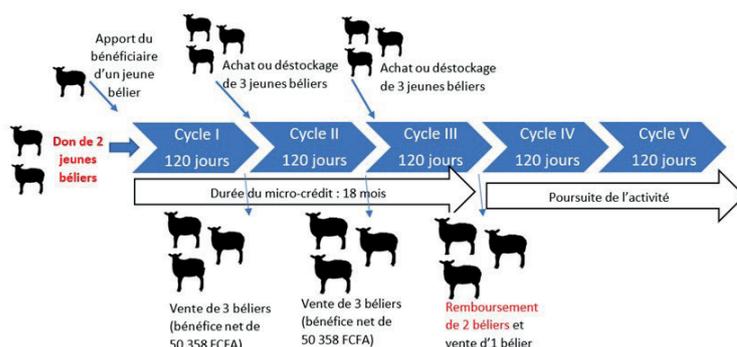
[1] Les animaux étant parqués, une meilleure gestion du troupeau peut être réalisée car les animaux sont toujours sous le contrôle du propriétaire ; ils sont protégés contre les vols et sont également à l'abri des attaques (chien errant par exemple).

- L'établissement de « rations types » avec des qualités nutritionnelles et zootechniques dument vérifiées à partir d'aliments locaux (paille de brousse ou de riz, fanes d'arachide, autres sous-produits agricoles), et la mise en place de formations sur l'alimentation animale et la fabrication d'aliments à partir de ces produits locaux ;
- «La fourniture de géniteurs de race Ladoum, une race à viande qui, croisée avec les brebis locales, permet la naissance d'animaux rustiques mais plus performants et mieux valorisés sur les marchés ;
- Enfin, pour certaines femmes, le soutien à la mise en place d'un noyau de deux premiers béliers mis en embouche, à même d'assurer des bénéfices économiques accrus.

## 2. Le financement des animaux sous forme de micro-crédit en animaux

La dotation des éleveuses en béliers a été réalisée sous forme de micro-crédit en animaux : **deux béliers sont placés auprès d'une famille bénéficiaire sous forme de microcrédit en nature. A l'issue d'une période de 18 mois, au cours de laquelle la famille bénéficiaire a pu pratiquer plusieurs cycles d'embouche (en moyenne 3, mais pouvant aller jusqu'à 5), elle rembourse son crédit en donnant deux béliers à une nouvelle famille bénéficiaire, avec laquelle elle partagera également les connaissances techniques acquises.**

**Exemple de schéma d'embouche adopté par la plupart des éleveurs qui élèvent entre 3 et 5 moutons pour chaque cycle d'embouche (AVSF, 2022)**



**Sous la supervision de la Fédération Jokkere Endam, les primo-bénéficiaires remboursent, au cours d'une cérémonie publique, des animaux de qualité similaire à ceux qu'ils ont reçus.** Le micro-crédit en animaux responsabilise les bénéficiaires et favorise la solidarité entre les familles. Il crée un effet multiplicateur qui permet à une communauté entière de profiter de cette aide sur le long terme.

L'expérience d'ESF et d'AVSF montre que le respect de quelques principes est nécessaire pour la **réussite du système de micro-crédit en animaux** :

- Un ciblage des bénéficiaires sur la base de critères identifiés de manière participative et validés par l'ensemble des parties prenantes et la mise en place de **comité de ciblage** en charge de la sélection des bénéficiaires au niveau village et OP ;
- L'implication dans le ciblage de l'ensemble du ménage (mari, coépouses, etc.) afin d'éviter les conflits intra-familiaux ;
- L'élaboration de la liste des bénéficiaires du remboursement (2ème cycle) dès le premier cycle de dons ;
- La mise en place de mécanismes de collecte et de gestion des plaintes des bénéficiaires qui se considéreraient exclus ;
- Un don et un remboursement des animaux lors de cérémonies publiques ;
- La sensibilisation/formation sur les principes et les valeurs du fonctionnement du microcrédit tout au long du projet ;
- L'accompagnement des OP et bénéficiaires à maîtriser les itinéraires technico-économiques ;
- L'implication des autorités administratives et locales dans tout le déroulé (ciblage, cérémonie de dons et de remboursement) et des services vétérinaires pour la quarantaine et l'achat des animaux.

**Des critères et un mode de sélection des OP et des bénéficiaires participatif et transparent**

Les membres des bureaux de la Fédération Jokkere Endam et du Directoire national des femmes en élevages (DINFEL), la Maison des éleveurs, les collectivités locales ont été parties prenantes de la démarche de sélection des bénéficiaires.

Six OP parmi les 22 OP membres de la Fédération ont ainsi été sélectionnées pour le premier crédit en animaux, à partir de critères définis collectivement, tels que la bonne gouvernance de l'OP, la disponibilité

de fourrages ou de sous-produits agricoles, la présence d'un marché à bétail proche.

Après avoir défini les critères de ciblage des bénéficiaires individuels en focus group, un recensement des biens productifs a été mené parmi les membres des OP ciblées et les ménages bénéficiaires ont été ainsi pré-identifiés par l'équipe et la Fédération.

Parmi ces critères de ciblage, on peut citer les suivants : au moins 75% des bénéficiaires doivent être femmes et/ou jeunes de moins de 35 ans ; elles doivent disposer d'au moins une brebis pour faciliter la descendance demi sang, avoir un terrain et apporter une contribution en nature pour la construction de la bergerie, s'engager à constituer une réserve fourragère, suivre des formations et s'engager à signer le contrat de microcrédit.

Un atelier de restitution a été organisé sous forme d'Assemblée communautaire afin de valider de façon collective les femmes bénéficiaires.

**Elaboration et signature de convention de micro-crédit entre le projet et les parties prenantes**

AVSF, ESF et la Fédération Jokkere Endam ont signé une convention pour la mise en œuvre du projet, notamment le micro-crédit en animaux des 200 béliers achetés et placés au niveau des 100 bergeries accompagnées. La Fédération assure

le suivi et l'organisation du micro-crédit en animaux. Elle veille à ce que chaque éleveur.euse ayant bénéficié du dispositif s'engage à rembourser ce microcrédit en animaux à un-e autre éleveur.euse qui souhaite renforcer ses moyens de production dans le cadre du perfectionnement de son atelier d'élevage.

**Résultats clés du ciblage des bénéficiaires**

**200 éleveurs sont soutenus pour développer une activité professionnelle d'élevage.**

**94% des bénéficiaires sont des femmes.**

**57% des bénéficiaires sont des jeunes.**

**400 béliers placés comme micro-crédits en animaux.**

**200 familles, soit près de 4 000 personnes, touchées par le micro-crédit en animaux.**



focus groupe de ciblage dans l'OP Siré Woro

### 3.

## Des résultats zootecniques et économiques significatifs

Le diagnostic réalisé au début du projet avait révélé que 50% des éleveurs mettaient en embouche un seul bélier par an et 28% au maximum deux béliers ; et cela essentiellement pour manque de trésorerie, et d'habitat adapté.

#### → Au niveau zootecnique

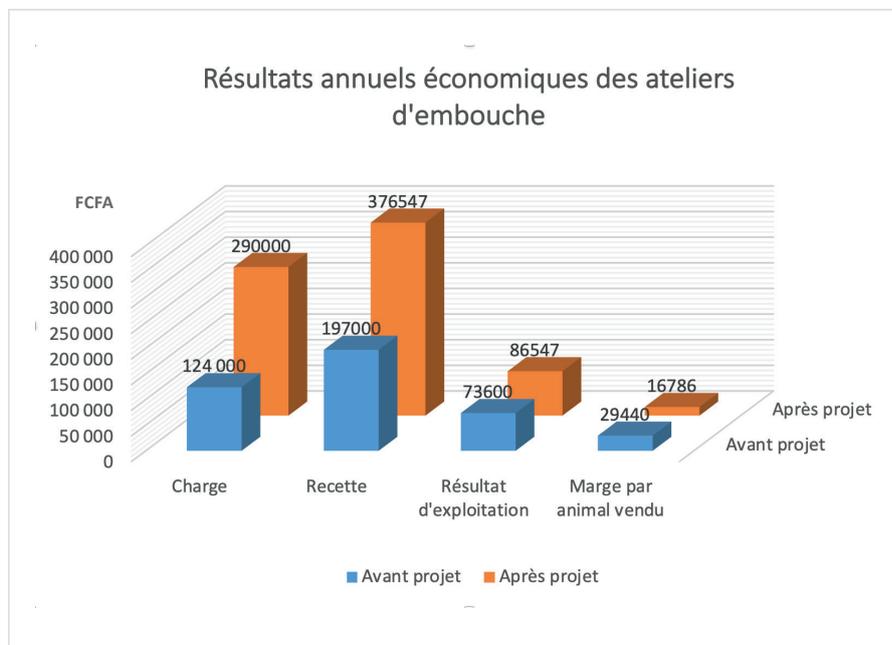
Ce projet a permis en 2 ans d'obtenir une amélioration très significative des performances des élevages :

- une réduction de la durée de l'embouche : la durée moyenne d'un cycle d'embouche est passée de 300 jours à un cycle de 120 jours en moyenne ;
- une augmentation des performances pondérales [GMQ] : le Gain Moyen Quotidien est passé de 50 à 130g/jour avec le paquage en bergerie et les aliments concentrés puis à 212g/j avec la fourniture des aliments fabriqués localement par la Fédération à partir des ressources locales ;
- une amélioration de la santé des animaux ;
- une baisse du taux de mortalité de 20% à 3,1% : le taux de mortalité dans le département était élevé en raison notamment de la peste des petits ruminants, de l'entérototoxicité en début et fin d'hivernage et des intoxications alimentaires des béliers (animaux qui ne s'alimentaient qu'avec de la paille de brousse et qui brusquement sont alimentés avec du concentré). Le dispositif de suivi sanitaire de proximité, les campagnes de prophylaxie (le taux de vaccination contre la PPR dans les villages du projet est passé de 34% en 2019 à 58% en 2021) et la stabulation des animaux permettent d'éviter de nombreux risques de mortalité.

#### → Au niveau économique

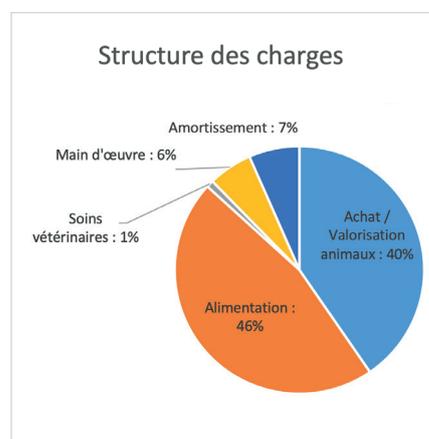
Les résultats économiques sont obtenus sur la base des données collectées annuellement. La vente annuelle moyenne de béliers engraisés est de 2,5 béliers avant le projet et 5,2 béliers actuellement.

Les charges ont augmenté de 138% en passant de 124 000 FCFA à 290 000 FCFA<sup>2</sup> car le poste alimentation a fortement augmenté. En parallèle, le chiffre d'affaires



annuel a augmenté de 91% en passant de 197 000 FCFA à 376 547 FCFA car le nombre de béliers commercialisés a plus que doublé. Le résultat d'exploitation annuel a augmenté de 18% en passant de 73 600 FCFA à 86 547 FCFA.

L'alimentation d'un bélier représente 46% des charges d'exploitation et la rentabilité des activités d'embouche en dépend ainsi fortement. L'achat ou la valorisation d'un bélier destiné à l'embouche représente 40% des charges. L'achat de bélier est également un poste de charge important, ce qui a fortement impacté la rentabilité des élevages.



[2] A noter que l'amortissement des investissements (bergeries améliorées et matériel d'exploitation) et la main d'œuvre sont pris en compte dans le calcul économique des charges des ateliers d'embouche après projet, ce qui n'est pas le cas dans la situation avant car il n'y a pas d'investissement et très peu de main d'œuvre.



Bergeries de Binta Ndao et Mariama Seck, éleveuses à Dienga et Fété Niébé



Si la marge par animal vendu diminue en raison de charges croissantes, les gains financiers pour les éleveuses sont conséquents : des bénéfices croissants de par l'augmentation de l'activité d'élevage et des apports de trésorerie sur l'année.

La production de fourrages grossiers, une meilleure valorisation des résidus de récolte (paille de riz par exemple) et la constitution de réserves fourragères sont à développer pour améliorer la rentabilité de l'activité.

#### ➔ **Résultat de la première phase du remboursement du micro-crédit en animaux**

Les remboursements et cérémonies de passage de dons entre les primo-bénéficiaires et les nouveaux accédants ont été organisés en août 2020 et en mars 2021. **Un taux global de 96,5% de remboursement du micro-crédit en animaux a été obtenu.** Au total, sur les premiers 200 béliers placés sous forme de micro-crédit en animaux, 193 béliers ont été remboursés (équivalents à une valeur de 11 580 000 FCFA) à 100 nouvelles femmes bénéficiaires. Ce remboursement du micro-crédit en animaux a permis de faire bénéficier quatre nouvelles OP membres de la Fédération Jokkere Endam.



Cérémonie de remboursement du micro-crédit en animaux à Dienga, Hombo et Garly



4.

## Les leçons apprises et les perspectives

Le micro-crédit a favorisé la constitution d'un capital productif des femmes bénéficiaires, il a augmenté les revenus qu'elles tirent de cet élevage et a contribué à renforcer leur autonomie. Les ressources tirées de cet élevage ont contribué à assurer les dépenses liées à l'alimentation, à l'habillement, à la scolarité des enfants ainsi que les frais de prise en charge d'événements sociaux (baptêmes, fêtes etc.).

L'existence d'un schéma de responsabilisation communautaire et de redevabilité des acteurs au niveau local est un facteur de pérennisation du micro-crédit en animaux. Sa réussite repose au Sénégal sur l'acceptation sociale et l'adaptabilité aux réalités du milieu, l'engagement des communautés à porter elles-mêmes le programme de micro-crédit de manière autonome, le respect du principe d'équité et de transparence tout au long du processus (identification des bénéficiaires, distribution des animaux, partage de connaissances techniques etc.), l'implication des collectivités locales pour leur caution morale et la facilitation des activités de terrain par les autorités administratives dans leur circonscription.

La Fédération Jokkere Endam a été consolidée par la mise en place de ce dispositif de microcrédit et jouera un rôle dans sa pérennisation. Il est maintenant nécessaire qu'elle diversifie les services qu'elle apporte à ses membres (fourniture d'aliments, commercialisation groupée, etc.) et qu'elle consolide sa gestion administrative et financière.

Ce schéma de micro-crédit en animaux dispose d'un potentiel de réplcation important, en particulier à destination des OP qui maîtrisent les processus de production. Il a ainsi été mis en place de façon autonome par d'autres OP accompagnées par AVSF qui ont eu connaissance de ce schéma de micro-crédit en animaux.



**Siège**  
14 avenue Berthelot  
(bâtiment F bis)  
69007 Lyon - France  
Tél. +33 (0)4 78 69 79 59

**Sénégal**  
BP 64 514, NGOR EXTENSION au lot N°654  
Dakar-Fann- Sénégal  
Tel : +221 33 820 48 54

**[www.avsf.org](http://www.avsf.org)**

**Programme réalisé avec le soutien de :**

